

undefined - samedi 4 novembre 2023

Région | Franche-Comté

FRANCHE-COMTÉ

## Crash d'un hélicoptère à La Réunion : une famille de Haute-Saône endeuillée

Fr. R.



*Le drame s'est déroulé dans le cirque de Salazie, un secteur touristique de l'île de La Réunion, ce mardi 31 octobre.*

**Quatre personnes ont été tuées dans le crash d'un hélicoptère, mardi 31 octobre dernier à Salazie, sur l'île de La Réunion. Parmi les victimes, une jeune femme dont la famille réside dans le secteur de Champagny, en Haute-Saône.**

Le drame s'est déroulé dans le cirque de Salazie, un secteur touristique de l'île de La Réunion. [Mardi 31 octobre 2023, un hélicoptère a percuté une paroi rocheuse](#). L'aéronef a ensuite chuté plusieurs dizaines de mètres en contrebas, dans une zone difficile d'accès.

### • Quatre victimes

Les quatre personnes qui se trouvaient à bord, deux hommes et deux femmes, sont décédées. Parmi les victimes, Camille et son compagnon, Damien, tous deux âgés d'une vingtaine d'années. Selon nos informations, la famille de la jeune femme réside dans le secteur de [Champagny](#), en [Haute-Saône](#), où le père est gendarme. Camille souhaitait faire découvrir

l'île à celui qui partageait sa vie. Une destination qu'elle connaissait bien pour y avoir vécu, entre 2007 et 2011, au gré des affectations de son père. Camille et Damien venaient de se pacser et d'emménager ensemble. Avec eux, l'entrepreneur Lionel Caro, directeur d'un parc aquatique sur l'île, et son épouse, Graziella, ont perdu la vie. Ils avaient deux enfants.

L'annonce du drame a provoqué une marée d'hommages de toutes parts.

## • Ouverture d'une enquête pour homicide involontaire

Les circonstances de l'accident restent, pour l'heure, inconnues. Aux alentours de 9 h 15, des témoins ont aperçu un hélicoptère en difficulté, [relatent nos confrères de linfo.re](#). Un signal de détresse aurait été envoyé par le pilote de l'appareil, Lionel Caro, suite à une panne de rotation des pales.

Dès l'alerte donnée, un important dispositif de secours a été déployé : 35 militaires de la gendarmerie, dont ceux du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), et une trentaine de sapeurs-pompiers, dont les personnels du groupe d'intervention en milieu périlleux. La compagnie propriétaire de l'hélicoptère a précisé que « l'appareil (était) destiné à la formation et à la location pour des pilotes privés, non professionnels, extérieurs à (la) société ».

Le parquet judiciaire de Saint-Denis a ouvert une enquête pour homicide involontaire. Elle a été confiée à la section de recherches de la gendarmerie des transports aériens et au commandement de la gendarmerie de La Réunion.